



COMMUNIQUE DE PRESSE

18 avril 2011

CANDIDATURE DE L'ALPINISME AU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE L'HUMANITE

La clôture de la 19^e édition des Piolets d'Or, manifestation mondiale de l'alpinisme organisée conjointement par les communes de Chamonix-Mont-Blanc et de Courmayeur, a été marquée par l'annonce de la candidature de l'alpinisme au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Réunis à Courmayeur pour la cérémonie finale des Piolets d'Or consacrée à la nomination de l'alpiniste britannique Doug SCOTT comme Piolet d'Or carrière 2011, en présence de Walter BONATTI – Piolet d'Or 2009 – et de 500 participants, les premiers magistrats des deux communes organisatrices, **Fabrizzia DERRIARD** et **Eric FOURNIER**, ont voulu insister sur l'importance de l'alpinisme et des valeurs qu'il véhicule sur la culture globale des communautés qui le pratiquent.

Cette initiative est liée à l'existence d'une procédure internationale de reconnaissance, de sauvegarde et de valorisation des patrimoines culturels immatériels qui est régie par la convention élaborée le 17 octobre 2003 au sein de l'UNESCO.

Cette reconnaissance se matérialise, après un processus attentif d'examen et de sélection des dossiers par le comité intergouvernemental spécifique créé au sein de l'UNESCO, par l'inscription du patrimoine concerné **sur la liste représentative**

du patrimoine culturel immatériel de l'humanité qui réunit, fin 2010, 213 expressions culturelles significatives et variées issues des différentes régions du monde.

Territoires fondateurs des pratiques de l'alpinisme, les communes de Chamonix et de Courmayeur **forment le vœu que l'annonce de cette candidature, qui s'inscrit dans la lignée de réflexions menées par la Convention Alpine depuis 2009, contribuera à la mobilisation de la grande famille des alpinistes**, des associations et des organismes nationaux et internationaux représentatifs, autour d'objectifs communs de valorisation d'un héritage et de valeurs partagées et sera relayée par les Etats concernés.

C'est dans cet esprit que les communes de Chamonix et Courmayeur proposent l'inscription de l'alpinisme au patrimoine culturel immatériel de l'humanité et s'engagent à initier les démarches et les concertations nécessaires au dépôt de cette candidature auprès de l'UNESCO.

Contact : François-Régis BOUQUIN – fbouquin@chamonix.fr - 06 01 08 15 88